

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Judi 19 Novembre 2020** à 18h00 Salle des fêtes de l'Hôtel de ville à Waziers que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 31

Absents : 7

Procuration : 7

Etaient présents (délégués titulaires) : 30

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE – Frédéric DELANNOY - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST – Julien QUENNESSON - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI - Franck VALEMBOIS.

Etaient présents (délégués suppléants) : 1

Pour DOUAISIS AGGLO : Laurent DESMONS suppléant de Karim BACHIRI.

Etaient présents par procuration : 7

Pour la CCCO : Rodrigue LEBLAN donne pouvoir à Alain BRUNEEL - Jean-Michel SIECZAREK donne pouvoir à Marc DELECLUSE - Alain SROGA donne pouvoir à François CRESTA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Didier TABARY donne pouvoir à Damien FRENOY - Thierry FAIDHERBE donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Jean-Christophe LECLERCQ donne pouvoir à Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS donne pouvoir à Julien QUENNESSON.

Etaient absents et excusés : 7

Pour la CCCO : Alain PAKOSZ.

Pour DOUAISIS AGGLO : Gilles BARBIEUX - Reine Elise CARLIER - Muriel DOUDOK - Jamila MEKKI - Philippe ROSZYK - Jean Michel SZATNY.

OBJET : ETUDE DE FAISABILITE DE LA LIGNE B – RESTITUTION DE LA PHASE 4

Monsieur STRZELECKI indique que le projet de réaliser une ligne structurante de transport en commun entre Auby/Douai et le Centre-Hospitalier de Dechy est inscrit dans l'ensemble des documents de planification du territoire : PDU de 2002, SCOT, révision du PDU approuvé en mars 2016... Actuellement, c'est la ligne 2 du réseau Evéole qui réalise ce trajet entre Auby, Douai et le Centre Hospitalier de Dechy.

Cette ligne structurante dispose des caractéristiques suivantes :

- Seconde ligne la plus fréquentée du réseau (derrière la ligne A de BHNS) ;
- Une fréquentation régulièrement en hausse depuis 2016 ;
- Peu d'aménagements de voirie en faveur des bus sur son itinéraire. Par conséquent, cette ligne est aujourd'hui confrontée aux aléas de la circulation qui impactent les vitesses commerciales et sa régularité.

Ainsi, le SMTD a notifié le 26 juin 2019, au bureau d'études TRANSAMO, la réalisation d'une étude de faisabilité et de concertation préalable visant à transformer la ligne 2 actuelle en ligne B de BHNS, pour un montant de 99 960€ HT.

L'élaboration de cette mission repose sur plusieurs phases, décrites ci-dessous. Chacune de ces phases doit faire l'objet d'une validation de la part du Comité Syndical du SMTD.

- *Phase 1 « Actualisation du diagnostic territorial au sein du corridor de la future Ligne »*
- *Phase 2 : « Définition des scénarios de tracé »*
 - ➔ Validation de ces 2 phases lors du CS de Septembre 2019
- *Phase 3 :« Actions de dialogue »*
 - Présentation aux habitants et partenaires du territoire (sous la forme de réunions d'informations et d'ateliers participatifs...) du projet de la future ligne B : projet non figé et pouvant encore faire l'objet d'évolutions : présentation des grands objectifs du projet, ses lignes directrices, les premiers scénarios de tracé envisagés et recueil de l'avis des différents participants.
 - ➔ Validation de cette phase 3 lors du CS de Décembre 2019
- *Phase 4 : « Définition finale du projet »*
 - Approfondissement technique et financier du scénario de tracé retenu lors de la phase précédente.

La phase n°4 a été engagée à l'issue de la période de confinement soit le 04 juillet 2020, pour une durée de 3 mois. Elle vise à vérifier la faisabilité technique et financière du scénario de tracé retenu lors de la phase précédente. Cette phase n°4 s'accompagne donc de multiples documents techniques (plans, schémas...) présentant le tracé de la future ligne B et les aménagements de voirie nécessaires (couloirs bus, réaménagement des intersections...) pour améliorer son fonctionnement. Il s'agit donc d'une phase stratégique dans le déroulé de la mission.

La restitution de cette phase n°4 est programmée pour le Comité Syndical du 04 Novembre 2020 reporté au 19 Novembre.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 14 Octobre 2020.

Une présentation aux membres du Comité Syndical de la phase 4 de l'étude de faisabilité de la ligne B va être réalisée par le bureau d'études TRANSAMO.

A l'issue de cette présentation, il est demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver le tracé de la future ligne B, d'approuver la réception de la phase 4 et de poursuivre la mission (phase 5).

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 38

Suffrage exprimé : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE :

- le tracé de la future ligne B
- la réception de la phase 4 et la poursuite de la mission (phase 5).

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

